

Quelques jours plus tard, c'était la déclaration de guerre, puis la mort du Souverain-Pontife.

Devant les horreurs de la guerre, où se trouvent engagés les pays qui donnaient le plus en faveur de la Sainte-Enfance, la France, la Belgique, l'Alsace-Lorraine et l'Allemagne, le Conseil Central de l'Oeuvre dut envisager les conséquences extrêmement fâcheuses qu'entraînaient pour elle et ses petits protégés ces terribles événements, et le projet d'un voyage en Amérique, d'opportun qu'il était, tout d'abord, devint par le fait même, urgent.

Le cardinal Protecteur écrivit alors à Mgr de Teil la lettre suivante :

Cher monseigneur,

Dans mon audience du 9 septembre, j'ai parlé au Saint-Père Benoit XV de votre intérêt pour la Sainte-Enfance, et de votre projet d'aller aux Etats-Unis et au Canada pour y développer cette belle Oeuvre, si nécessaire aux missions, surtout dans les temps difficiles que nous traversons. Comme je m'y attendais, j'ai eu la grande joie de trouver Sa Sainteté aussi favorable à l'Oeuvre que son vénéré prédécesseur. Il vous bénit et vous encourage de grand coeur.

Comme Protecteur de la Sainte-Enfance, je vous bénis aussi et vous encourage, ainsi que Mgr Tiberghien qui vous accompagne, et je suis heureux de me redire,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

Vincent, cardinal VANNUTELLI.

Munis de ces très hauts et très précieux encouragements, les deux courageux apôtres de la Sainte-Enfance, Mgr de Teil et Mgr Tiberghien, se mirent en route pour l'Amérique.

Ils peuvent être assurés qu'ils trouveront partout, dans le